BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1545

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

487 996 118 RCS Strasbourg.
K&+ ARCHITECTURE GLOBALE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10500.00 EUR.
Adresse : 79a, Rue de la Plaine des Bouchers, 67100 Strasbourg.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : K&+ ARCHITECTURE GLOBALE Forme : Société à responsabilité d'architecture Adresse du siège : situé 79 A rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg Capital : 10 500 € Numéro unique d'identification : 487 996 118 Lieu d'immatriculation : RCS STRASBOURG Société absorbée : STUDIO GARDONI Forme : Société par actions simplifiée d'architecture Adresse du siège : 77 rue Duquesne 69006 Lyon Capital : 190 000 € Numéro unique d'identification : 750 122 996 Lieu d'immatriculation : RCS LYON Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 1 075 611 € Passif : 405 444 € Actif net : 670 167 € Variation du capital de la société absorbante : augmentation de capital de 2 605 €. Rapport d'échange des droits sociaux : 0,1371 parts nouvelles de la société K&+ ARCHITECTURE GLOBALE pour 1 action de la société STUDIO GARDONI Montant prévu de la prime de fusion : 667 562 € Date du projet commun de fusion : 26/06/2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : K&+ ARCHITECTURE GLOBALE : Au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG le 30/06/2025 STUDIO GARDONI : Au greffe du TAE de LYON le 01/07/2025 Les oppositions (Article L236-15 du code de commerce) seront reçues dans les 30 jours à compter du présent avis..